

# CERCLE LITTÉRAIRE DE L'ESCARBOUCLE BLEUE (CLEB)

## CONCOURS DE NOUVELLES 2009

### Article 1

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Sir Arthur Conan Doyle, le CLEB (association Sherlock Holmes de Toulouse, loi 1901) organise un concours de nouvelles sur le thème suivant :

### **Une enquête inédite de Sherlock Holmes**

Ce concours est ouvert à toute personne francophone quels que soient sa nationalité et son pays de résidence. Les candidats seront répartis en trois catégories :

Pré-juniors : nés après le 1 juin 1993.  
Juniors : nés entre le 2 juin 1991 et le 1 juin 1993.  
Seniors : nés avant le 1 juin 1991.

"Enquête inédite de Sherlock Holmes" signifie :

- a) que le personnage principal doit s'inspirer de celui créé par Sir Arthur Conan Doyle et de son univers.
- b) que l'intrigue doit être construite autour d'une énigme à résoudre mais que cette intrigue n'est pas obligatoirement de nature criminelle (il peut s'agir d'un vol de documents, publics ou privés, d'une affaire de famille etc.)

Les nouvelles appartenant aux genres "fantastique", "science fiction" et "parodie" sont acceptées.

### Article 2

Ne seront acceptées que les nouvelles non déjà publiées et libres de droits répondant aux dispositions figurant dans l'article 10, "modalités de participation", ci-dessous.

### Article 3

Les nouvelles seront évaluées de la manière suivante :

- 1) Un Comité de Lecture, composé de membres du CLEB, effectuera une première sélection, en privilégiant le critère a) de l'article 1 ci-dessus.
- 2) Un Jury de personnalités compétentes dont les membres seront choisis par le bureau du CLEB classera les nouvelles ainsi sélectionnées. Ce jury s'appuiera sur le critère b) de l'article 1 ci-dessus et appréciera les qualités littéraires des textes retenus.

Les membres du Comité de Lecture, du Jury, du Bureau et du Conseil d'Administration du CLEB n'ont pas le droit de concourir.

#### **Article 4**

Le concours sera ouvert le 15 mars 2009 (date de mise en ligne du présent règlement sur le site Internet du CLEB, [www.sherlock-toulouse.fr](http://www.sherlock-toulouse.fr)) et clôturé le 31 août 2009. Les textes envoyés après cette date ne seront pas pris en compte, le cachet de la poste faisant foi.

#### **Article 5**

Les noms des lauréats seront rendus publics entre le 20 septembre et le 5 octobre 2009. La date exacte sera communiquée aux candidats par courrier électronique et mise en ligne sur le site Internet du CLEB : [www.sherlock-toulouse.fr](http://www.sherlock-toulouse.fr)

#### **Article 6**

Une cérémonie de remise des prix sera organisée si les conditions matérielles le permettent.

La liste des prix sera mise en ligne sur le site Internet du CLEB : [www.sherlock-toulouse.fr](http://www.sherlock-toulouse.fr), le 5 mai 2009.

#### **Article 7**

Le choix des lauréats s'effectuera sous anonymat et les décisions du jury seront sans appel.

#### **Article 8**

Les textes des lauréats seront publiés dans la revue : "Les Cahiers de l'Escarboucle" sans versements de droits à leurs auteurs. En revanche, ces auteurs conserveront la propriété de leur œuvre et pourront l'utiliser à tout moment comme bon leur semblera.

#### **Article 9**

Le CLEB se réserve le droit :

- a) d'annuler le concours de nouvelles à tout moment et sans donner d'explication.
- b) de ne pas décerner de prix si les textes reçus sont de qualité insuffisante.

Les chèques de participation (voir article 10) étant alors renvoyés aux participants.

Les textes non retenus par le jury ne seront pas retournés à leurs auteurs.

#### **Article 10**

Modalités de participation

1 – Les nouvelles proposées devront porter sur le thème "Une enquête inédite de Sherlock Holmes" défini dans l'article 1.

2 – Les textes devront être écrits en français et dactylographiés:

- feuillets A4 (21 x 29,7cm), recto seulement,
- interligne 11/2,
- polices de caractère Times New Roman, corps 12, marges de 2.

3 – Longueur du texte. Maximum conseillé de 50 000 caractères (espaces et signes inclus) soit l'équivalent d'environ trente feuillets dactylographiés recto seulement. Il n'est pas imposé de longueur minimum.

4 - Afin de respecter l'anonymat, aucune marque distinctive ne figurera sur le texte de la nouvelle. Celle-ci devra comporter exclusivement un titre, (qui ne pourra pas être "Une enquête inédite de Sherlock Holmes"). Ce titre et un codage effectué par le secrétariat du CLEB garantiront l'anonymat.

5 - Les textes ne respectant pas les dispositions de cet article 10 du règlement du concours seront éliminés d'emblée. Les frais de participation ne seront pas remboursés.

6 - Chaque candidat enverra **DANS UNE GRANDE ENVELOPPE** à l'adresse :

**Cercle Littéraire de l'Escarboucle Bleue**  
**9, rue Lambic**  
**31200 TOULOUSE**

a) - 5 exemplaires de sa nouvelle, respectant les indications données de 1) à 4) ci-dessus.

b) - pour les candidats de la catégorie seniors résidant en France : un chèque de participation aux frais de 3 euros à l'ordre de Cercle Littéraire de l'Escarboucle Bleue. Les candidats ne résidant pas en France et ceux des catégories juniors et pré-juniors étant exemptés de participation aux frais joindront une attestation sur l'honneur cf. ci-dessous, les candidats mineurs à la date d'envoi joindront l'autorisation parentale cf. ci-dessous

c)- une enveloppe timbrée adressée à son nom pour être informé des résultats

d) - **une autre enveloppe de petite taille, fermée contenant la fiche de participation** ci-dessous remplie et signée. Sur cette enveloppe sera indiqué le titre de la nouvelle sans autre mention afin de garantir l'anonymat.

7 - En plus de son envoi postal, le candidat enverra un courriel à l'adresse :

[escarboucle-bleue@orange.fr](mailto:escarboucle-bleue@orange.fr)

En objet il indiquera : **Concours 2009**

Dans le corps du courriel devront figurer:

<b>nom, prénom</b>	<b>date de naissance</b>	<b>catégorie de candidats.</b>
<b>adresse postale</b>	<b>numéro de téléphone</b>	
	<b>adresse électronique</b>	

Il joindra en fichier Word le texte de sa nouvelle, qui comportera le titre sans signature ou autre signe distinctif.

Les candidats n'utilisant pas Internet sont dispensés de cette formalité mais ne recevront pas d'accusé de réception.

**Article 11**

L'adresse électronique [escarboucle-bleue@orange.fr](mailto:escarboucle-bleue@orange.fr) pourra être utilisée pour communiquer avec les organisateurs du concours.

**Article 12**

Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserves du présent règlement et l'engagement de renoncer à toute forme de contestation relative à l'organisation du concours et aux décisions du jury.

**Fiches à remplir à imprimer/copier  
depuis les 2 pages suivantes**

**La fiche de participation ci-dessous doit être copiée ou imprimée  
puis placée dans la petite enveloppe fermée une fois remplie.**

## **Fiche de Participation au Concours de Nouvelles 2009**

TITRE DE LA NOUVELLE : .....

NOM DE L'AUTEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE

CATÉGORIE DE CANDIDATS :

.....

.....

ADRESSE : .....

Code Postal.....

Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique :

.....

Je soussigné ....., déclare participer au concours de nouvelles organisé en 2009 par l'association « **Cercle Littéraire de l'Escarboucle Bleue** » et accepter tous les termes du règlement de ce concours. Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Date et Signature :

**Si nécessaire les documents suivants doivent être copiés ou imprimés  
puis placés dans la grande enveloppe une fois remplis**

## **Autorisation parentale pour les mineurs**

J'autorise mon fils-ma fille ....., né(e) le .....,  
Agé(e) de ....., à participer au concours de nouvelles organisé par l'association « **Cercle  
Littéraire de l'Escarboucle Bleue** » et je déclare accepter tous les termes du règlement de ce  
concours. Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Fait à .....

Le.....

Signature du/des parent(s) suivie de nom et prénom :

---

## **Attestation pour les participants ne résidant pas en France**

Nom et prénom .....

J'atteste sur l'honneur ne pas posséder de chéquier de banque français et résider à l'étranger de  
façon permanente.

Date et Signature :